



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4456

Attribution d'une subvention de fonctionnement pour un montant total de 64 400 euros à l'association Ciné Duchère, sise 308 avenue Andreï Sakharov à Lyon (9ème arrondissement) - Approbation et autorisation de signature de la convention correspondante

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. KISMOUNE Ali

SEANCE DU 21 JANVIER 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4456 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR UN MONTANT TOTAL DE 64 400 EUROS A L'ASSOCIATION CINE DUCHERE, SISE 308 AVENUE ANDREÏ SAKHAROV A LYON (9EME ARRONDISSEMENT) - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION CORRESPONDANTE

(DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 janvier 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association « Ciné Duchère », sise 308 avenue Andreï Sakharov à Lyon (9^{ème} arrondissement), a pour objet la gestion d'une salle de cinéma de projection de films pour le grand public ainsi que des films « art et essai » et des films pour enfants. Elle propose également des animations en direction des jeunes du quartier de la Duchère et des activités dans les établissements scolaires.

A travers ses dispositifs d'accompagnement adaptés aux différents publics, elle touche un public très large autour de la découverte d'œuvres cinématographiques variées dans un espace de rencontres et d'échanges.

Le projet associatif de « Ciné Duchère » s'inscrit pleinement dans les objectifs du projet de valorisation de la Duchère en répondant tout à la fois aux besoins des habitants du quartier et en contribuant à son attractivité dans le cadre du renouvellement urbain.

Plus globalement, les actions de l'association « Ciné Duchère » s'inscrivent également dans les orientations du contrat de ville pour ses actions de promotion de la création cinématographique auprès de la population de la Duchère et par ses actions d'accès à la culture dans ce quartier qui demeure inscrit dans la géographie prioritaire d'intervention de la politique de la ville, aux côtés des autres structures associatives du quartier.

Aussi, je vous propose de poursuivre le soutien de la Ville de Lyon à cette association, par l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 64 400 euros pour ses actions au titre de l'année 2019, ainsi réparti :

- « Cinéma de proximité – jeunes et tout public » : 60 000 euros,
- « Passeurs d'images » (séances en plein air et ateliers de réalisation de films pour adolescents) : 4 400 euros.

Le montant de la subvention proposée pour l'action « « Cinéma de proximité – jeunes et tout public » est identique à celui accordé en 2018. L'action « passeurs d'images » avait fait l'objet d'un financement complémentaire en 2018 de 5 700 euros dans le cadre de tout l'monde dehors. Cette programmation, non finalisée à ce jour, sera présentée lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Vu l'avis du Conseil **du 9^e arrondissement** ;

Où l'avis de la commission **urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie** ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de fonctionnement de 64 400 euros à l'association « Ciné Duchère », sise 308 avenue Andreï Sakharov à Lyon (9^{ème} arrondissement) pour ses actions dans le quartier de la Duchère et au titre de la politique de la ville, répartie comme suit : « Cinéma de proximité » 60 000 euros et « Passeurs d'images » 4 400 euros est attribuée.
- 2- La convention mixte établie entre la Ville de Lyon et l'association « Ciné Duchère », jointe en annexe à la présente délibération est approuvée.
- 3- Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 4- La dépense en résultant, soit 64 400 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 46096 nature 6574 - fonction 520 après transfert de :
 - 60 400 euros à prélever sur la ligne de crédit 41780 - nature 6574 – fonction 520,
 - 4 000 euros à prélever sur la ligne de crédit 89064 - nature 6574 – fonction 30 (pour l'action Cinéma de proximité).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Ali KISMOUNE